



Ouvertures de classes : le compte n'y est pas !

A l'issue des travaux de carte scolaire qui se sont déroulés au pas de charge avant les vacances d'avril, l'Inspecteur d'Académie a arrêté ses décisions de fermetures de classes amenant les moyennes dans certaines écoles à plus de 26 ou 27 élèves et même à 28. Il est également refusé la demande des personnels de plusieurs écoles d'une ouverture de classe. Nombre de ces dossiers avaient été portés et soutenus par les représentants de Force Ouvrière dans les instances représentatives.

A la reprise, après les congés d'avril, les enseignants et les parents d'élèves se rendent compte que le compte n'y est pas et dans plusieurs communes, les parents d'élèves s'opposent aux fermetures décidées et se mobilisent.

Suite aux actions engagées par les parents d'élèves de **l'école maternelle Au Bord de l'Eau d'Amiens** l'Inspecteur d'Académie et la responsable des affaires scolaires de la Mairie d'Amiens ont reçu une délégation composée de parents d'élèves de l'école et de représentants syndicaux. Les parents contestent en effet (à juste titre) les chiffres de prévisions d'effectifs de l'Académie pour la prochaine rentrée.

Lors de cette entrevue, l'Inspecteur d'Académie a fait part de la situation alarmante au niveau du remplacement (c'est peu de le dire) et de celle d'autres écoles où une ouverture de classe s'avérerait nécessaire. Il a cité en particulier la **maternelle Saint Germain d'Amiens**. La moyenne prévue dépasse en effet 30 élèves par classe. Il a précisé qu'il ne lui restait que 5 postes.

Les parents d'élèves de **Quend** ont également manifesté leur opposition à la fermeture d'une classe de leur école. Une entrevue a également eu lieu. Ceux de **l'Ecole Les Tilleuls/Etienne Marchand de Doullens** ont fait circuler une pétition...

A **l'Ecole maternelle Réaumur** dans le quartier Sud d'Amiens, les inscriptions s'élèvent déjà à 96 élèves pour trois classes. Pour pallier ce problème de sureffectif avéré, l'Inspecteur d'Académie a tenté de faire accepter par les enseignants de **l'Ecole Maternelle André Bernard** toute proche un transfert d'une classe de leur école vers celle de Réaumur. C'est déshabiller Pierre pour habiller Paul et mettre les enseignants d'André Bernard dans une situation presque analogue à celle de Réaumur aujourd'hui. Pour le SNUDI-FO, seule une ouverture franche peut régler le problème.

Le dossier est donc loin d'être clos. Le nombre de 5 postes avancé par l'Inspecteur d'Académie sera loin d'être suffisant pour répondre aux légitimes demandes en termes d'ouverture ou de réouverture de classes. L'ouverture de nombreux postes de remplaçants est également incontournable.

Les demandes du syndicat ne se limiteront donc pas à l'enveloppe restante dont dispose l'Inspecteur d'Académie. Une rallonge substantielle est nécessaire pour répondre aux besoins.

Le SNUDI-FO invite les enseignants à transmettre au syndicat les chiffres réajustés de prévision d'effectifs pour la rentrée prochaine et leur demande en matière d'ouverture ou de réouverture de classe.

Il apporte son soutien aux actions entreprises pour la satisfaction des revendications.

Sur la base des éléments fournis par les écoles et en accord avec les personnels, il prendra contact avec les services de l'Inspection Académique pour la réalisation des ouvertures nécessaires.

Il rendra compte des réponses données.

Il interviendra sur la base de ces demandes au **CTSD « ajustements de rentrée » programmé le jeudi 26 juin.**

**ASSEZ de fermetures de classes ! Non aux effectifs insupportables !
L'ouverture ou la réouverture des dizaines de classes est nécessaire !
L'ouverture de dizaines de postes de remplaçants l'est tout autant !**